

Processus de mise en candidature

Vous pouvez proposer la candidature d'une personne (dont la vôtre) aux élections en envoyant un formulaire de mise en candidature dûment rempli à notre bureau avant la date limite des mises en candidature. Les candidats à tous les postes **doivent** signer un formulaire attestant qu'ils sont membres en règle avant que leur candidature ne soit acceptée. Cette mesure vise à garantir que tous les candidats ont les qualifications nécessaires pour siéger aux postes auxquels ils se présentent. Ces formulaires peuvent être téléchargés à partir de notre site Web à http://www.chfcanada.coop/eng/pages2007/agm_elections.asp.

Pour envoyer vos mises en candidature

1. Postez-les à :

Comité des candidatures de la FHCC
225, rue Metcalfe, bureau 311
Ottawa (Ontario) K2P 1P9

2. Envoyez-les par télécopieur à 613-230-2231

3. Envoyez-les par courriel au secrétaire de l'Association à la FHCC, **Nick Sidor**, à l'adresse nsidor@fhcc.coop. Assurez-vous de demander la confirmation dans votre courriel.

Documentation concernant les élections

Nous encourageons fortement tous les membres à déclarer leur candidature le plus tôt possible. Voici comment nous aiderons les candidats :

- nous les aiderons à se décrire aux membres sur le site de vote électronique de la FHCC (pour les élections régionales), et
- pour les candidats qui seront élus à l'AGA, nous placerons la documentation électorale dans les trousseaux des participants à l'AGA.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus au sujet de ce que signifie votre candidature à un de ces postes, veuillez consulter «Vous pensez vous présenter à un poste du Conseil d'administration?» ou «Vous pensez vous présenter à un poste du Conseil de l'Ontario?» et les autres renseignements disponibles dans la section de l'AGA sur notre site Web à <http://www.chfcanada.coop/eng/pdf/ThinkingofrunningfortheBoard.pdf>.

Si vous avez des questions au sujet des élections, vous pouvez appeler Linda Stephenson au bureau de la FHCC au 1-800-465-2752 (613-230-2201 à Ottawa), poste 234. Vous pouvez également communiquer avec le membre du Comité des candidatures le plus près de chez vous :

Glen Armstrong (membre extraordinaire)
gda@telus.net

Patrick Newman (représentant régional, Ontario)
pnewman@fhcc.coop

Deryl Thompson (représentant régional, Alberta/Territoires du Nord-Ouest)
derylt@telus.net

Judith Collins (membre du Conseil de l'Ontario)
jcollins@fhcc.coop

Veillez informer vos membres au sujet de ce rapport et des élections à l'AGA de 2012!

NOUVEAU! Date limite pour les mises en candidature

La date limite pour recevoir toutes les mises en candidature est le 31 mars!

1. Postes de représentants régionaux et de membres extraordinaires (Conseil d'administration), du Comité des finances et de la vérification, et du Conseil de l'Ontario

La date limite pour les mises en candidature à tous les postes à combler cette année au Conseil d'administration, au Comité des finances et de la vérification et au Conseil de l'Ontario est **17 h HNE (heure normale de l'Est) le samedi 31 mars**. Les mises en candidature seront acceptées au siège social national de la FHCC jusqu'à cette heure.

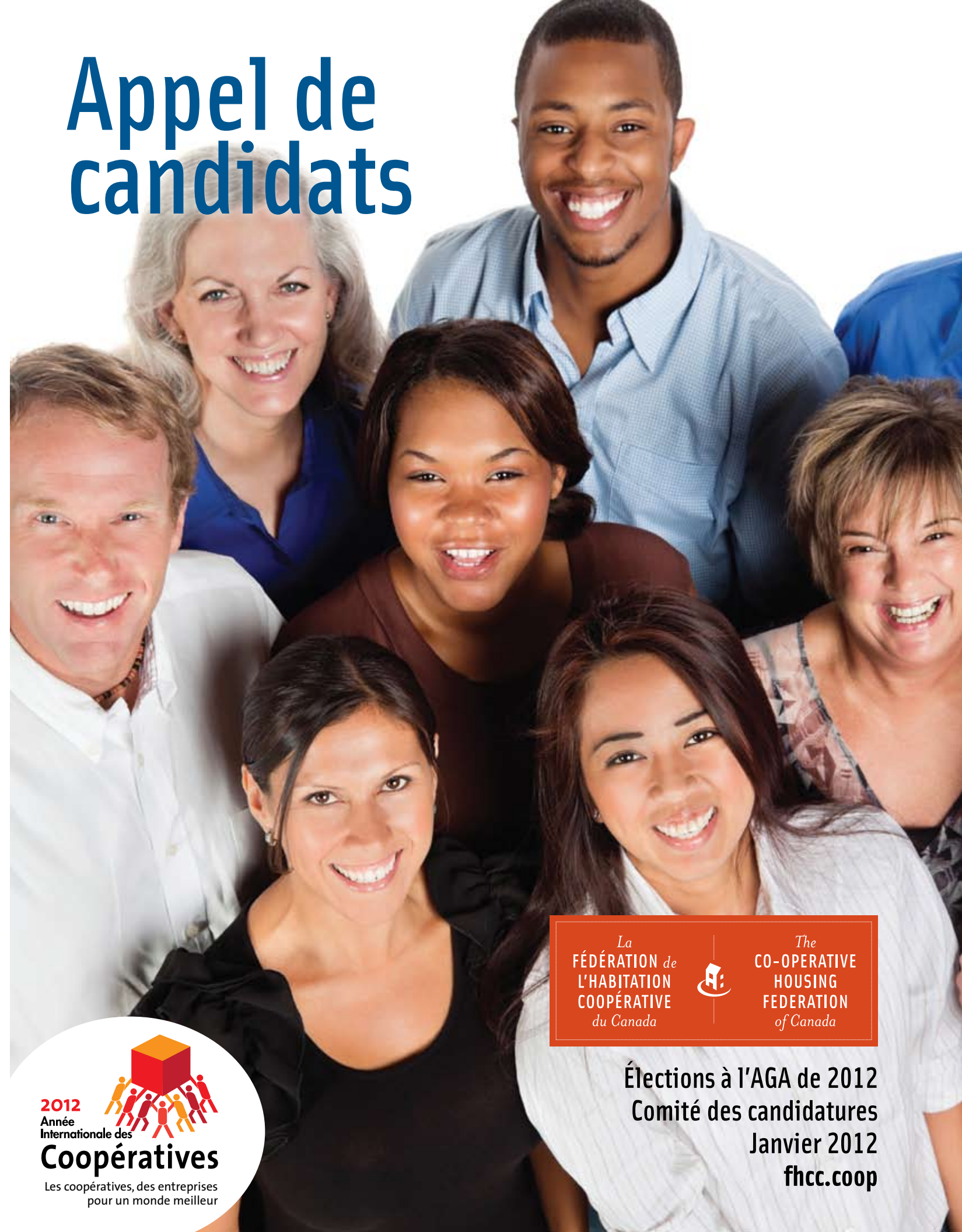
2. Représentant autochtone (Conseil d'administration)

Si vous vous présentez au poste de représentant autochtone, vous devez déclarer par écrit que vous êtes d'ascendance autochtone nord-américaine. Vous devez également nous envoyer votre formulaire de mise en candidature afin que nous le recevions au siège social national de la FHCC au plus tard à **17 h HNE (Heure normale de l'Est) le samedi 31 mars**.

LA DIVERSITÉ SIGNIFIE, ENTRE AUTRES :

- **accepter des personnes de tous les milieux et de tous les horizons (politique, religion, couleur, race, genre, orientation sexuelle, pays d'origine, âge, aptitudes physiques et niveau économique)**
- **respecter les différences inhérentes à tout groupe de personnes et qui distinguent un groupe d'un autre**
- **s'accepter mutuellement comme étant des individus uniques**

Appel de candidats



La
FÉDÉRATION de
L'HABITATION
COOPÉRATIVE
du Canada



The
CO-OPERATIVE
HOUSING
FEDERATION
of Canada

2012
Année
Internationale des



Coopératives

Les coopératives, des entreprises
pour un monde meilleur

Élections à l'AGA de 2012
Comité des candidatures
Janvier 2012
fhcc.coop

Mettez à contribution vos aptitudes de leadership pour la FHCC!

La FHCC est à la recherche de personnes qualifiées pour se présenter à des postes de son Conseil d'administration, son Comité des finances et de la vérification et son Conseil de l'Ontario.

Chaque année avant l'assemblée annuelle (AGA), des élections régionales ont lieu pour des postes du Conseil d'administration de la FHCC. À l'AGA, des élections sont organisées pour combler les postes extraordinaires du Conseil d'administration et du Comité des finances et de la vérification. Et à l'assemblée annuelle des membres de l'Ontario, des élections sont tenues pour combler les postes du Conseil de l'Ontario.

Cette année, l'AGA se tiendra à Niagara Falls, Ontario, du 6 au 9 juin 2012.



Pourquoi vous?

La FHCC est une association nationale dynamique à la recherche de personnes pour représenter ses membres et participer à la gouvernance d'une fédération forte motivée par les valeurs qui nous sont chères. La FHCC compte près de 900 coopératives membres, ainsi que des fédérations régionales, des entreprises de gestion, des associations d'employés et beaucoup d'autres organismes d'intéressés dans toutes les régions du Canada.

Nos membres sont à la recherche d'une représentation dans leurs entités gouvernantes qui reflète la diversité des personnes dans nos communautés de coopératives d'habitation partout au pays.

La FHCC a besoin de dirigeants forts et cela commence avec vous. Voici certaines des qualités que recherche la FHCC :

- une connaissance des principes coopératifs et des façons de les appliquer
- un engagement à aider la FHCC à croître et à servir nos membres
- des aptitudes démontrées de leadership – que ce soit au sein du mouvement coopératif ou dans d'autres contextes
- la souplesse, la collaboration et de bonnes aptitudes pour la communication!
- Nous voulons également que ce processus soit accessible le plus possible à tous nos membres, que vous ayez ou non une longue expérience de leadership au sein du mouvement coopératif.
- Puisque beaucoup de nouveaux membres du Conseil d'administration ou du Conseil de l'Ontario n'ont aucune expérience dans la gouvernance, la FHCC offre un excellent programme de formation en gouvernance. Nous aiderons les nouveaux dirigeants élus à apprendre ce que signifie la bonne gouvernance et comment contribuer à la bonne gouvernance de votre fédération nationale.

Qui nous sommes

Conseil d'administration de la FHCC

Le Conseil d'administration gouverne la FHCC conformément aux règles et aux règlements approuvés par les membres. Il supervise le fonctionnement de la FHCC et établit ses priorités en se fondant sur les résolutions adoptées par ses membres. Le Conseil d'administration s'assure que les gestionnaires de la FHCC font bien leur travail et qu'ils sont redevables aux membres.

Le Conseil d'administration de la FHCC compte 16 membres :

- chaque province élit un représentant régional
- cinq (5) membres sont élus par l'ensemble des membres à l'AGA, et
- un (1) représentant est élu pour représenter la communauté autochtone dans les coopératives dont au moins 10 p. cent de leurs logements sont occupés par des Autochtones.

Les membres du Conseil d'administration siègent pour un mandat de deux ans et peuvent être réélus jusqu'à trois mandats consécutifs.

Comité des finances et de la vérification

Le trésorier de la FHCC, un autre membre du Conseil d'administration de la FHCC, le trésorier de la Région de l'Ontario et deux membres extraordinaires élus à l'AGA siègent au Comité des finances et de la vérification de la FHCC. Leur rôle consiste à surveiller les finances de la FHCC au nom des membres, à donner des avis au Conseil d'administration et à faire rapport directement aux membres.

Vous trouverez plus de précisions au sujet des fonctions des membres du Comité des finances et de la vérification sur le site Web de la FHCC ou en appelant le bureau au 1-800-465-2752.

Conseil de l'Ontario

Le Conseil de l'Ontario dirige les activités de la Région de l'Ontario, lequel représente les membres de l'Ontario et offre des services qui touchent seulement l'Ontario. Il est élu par des membres de l'Ontario de la FHCC.

Le Conseil de l'Ontario compte huit ou neuf membres :

- quatre (4) sont élus parmi l'ensemble des membres de l'Ontario à l'AGA
- un (1) est élu par les membres du Nord de l'Ontario à une assemblée tenue dans le Nord de l'Ontario avant l'AGA
- deux (2) autres sont élus à l'AGA, un chacun par les associations d'employés et les fédérations locales
- le représentant régional de l'Ontario au Conseil d'administration de la FHCC siège également au Conseil de l'Ontario, et
- enfin, à sa discrétion, le Conseil d'administration de la FHCC peut nommer un autre représentant extraordinaire de l'Ontario pour siéger au Conseil de l'Ontario

Les membres du Conseil de l'Ontario ont un mandat de deux ans et peuvent être réélus jusqu'à trois mandats consécutifs.

Postes à combler aux élections de 2012

1. Représentants régionaux (Conseil d'administration, mandats de deux ans)

- Colombie-Britannique/Yukon
- Manitoba
- Ontario
- Nouveau-Brunswick
- Terre-Neuve/Labrador

* Les coopératives éliront leur représentant régional à une assemblée tenue dans leur région en utilisant un système de vote électronique. Les coopératives recevront de l'information séparément au sujet du déroulement de l'élection.

2. Représentant de la communauté autochtone (Conseil d'administration)

Le représentant de la communauté autochtone est élu avant l'AGA par les coopératives membres admissibles à voter pour le représentant de la communauté autochtone.

3. Postes extraordinaires (Conseil d'administration)

Deux (2) postes extraordinaires *

* élus à l'AGA de Niagara Falls

4. Comité des finances et de la vérification

Un (1) poste de deux ans *

* élu à l'AGA de Niagara Falls

5. Conseil de l'Ontario

Membre du Conseil de l'Ontario représentant le Nord de l'Ontario *

* Les coopératives du Nord de l'Ontario éliront leur représentant au Conseil de l'Ontario à une assemblée tenue dans leur région au moyen d'un système de vote électronique et ils recevront de l'information séparément au sujet du déroulement de l'élection.

Représentant des associations d'employés au Conseil de l'Ontario *

* élu à l'assemblée des membres de l'Ontario à Niagara Falls

6. Postes extraordinaires (Conseil de l'Ontario)

Deux (2) postes extraordinaires *

* élus à l'assemblée des membres de l'Ontario à Niagara Falls

Vous pouvez poser votre candidature à ces postes si vous êtes :

- un membre en règle, un administrateur, un dirigeant ou un employé d'un membre de la FHCC (postes du Conseil d'administration et du Comité des finances et de la vérification) ou,
- un membre en règle, un administrateur, un dirigeant ou un employé d'un membre de l'Ontario (postes du Conseil de l'Ontario)
- âgé de 18 ans ou plus
- sain d'esprit
- n'êtes pas dans une situation de faillite non libérée.

VOTE AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES – MAINTENANT SUR L'INTERNET!

Une fois de plus cette année, le vote aux élections régionales comprendra un système de vote qui permettra aux membres de voter en utilisant le site Web de la FHCC. Ce processus peut être différent dans chaque région. La FHCC enverra un dépliant aux membres dans chaque région décrivant le processus de vote spécifique pour cette élection en particulier.

NOUVEAU!

L'élection du représentant régional de l'Ontario au Conseil d'administration de la FHCC aura lieu dans la région pour la première fois en 2012.

